



**Association des collèges communautaires du Canada**

## **PROTOCOLE PANCANADIEN SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les établissements d'enseignement collégiaux signataires du présent protocole acceptent d'optimiser leur contribution en vue de bâtir un avenir qui tiendra compte du développement durable et s'engagent à assumer leur rôle de chef de file, au sein de leurs collèges et de la communauté.

Dans le contexte du présent protocole, le développement durable est défini dans chaque collège et peut comporter des dimensions environnementales, économiques et sociales.

L'établissement signataire accepte de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- établir une politique en matière de développement durable;
- intégrer les principes et les pratiques exemplaires en matière de développement durable à ses principaux documents et rapports tels que les énoncés de mission, les plans stratégiques, les rapports annuels et les politiques;
- élaborer un plan de développement durable pour l'établissement comprenant des mécanismes qui permettent de faire état des réalisations;
- intégrer les principes du développement durable au programme d'études, afin de permettre aux étudiants et à la communauté d'acquérir des compétences et de s'engager à contribuer à un avenir qui tiendra compte du développement durable;
- intégrer les pratiques du développement durable aux procédures et aux opérations tels que les normes vertes pour les bâtiments, les sources d'énergie de remplacement, la certification Energy Star pour les produits et les transports éconergétiques);
- intégrer les principes du développement durable aux activités culturelles, sportives, récréatives et à toute autre activité;
- participer à des réseaux et à des consortiums de développement durable, en partageant des pratiques exemplaires, des recherches et des modèles; et
- travailler en collaboration avec les gouvernements, les entreprises et la communauté pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies conjointes afin de faire progresser la société sur la voie du développement durable.

Daté ce \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2009.

\_\_\_\_\_  
Directeur général (directrice générale) du collège

(logo du collège)

\_\_\_\_\_  
James Knight, président-directeur général, ACCC

